

## NON A LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC DOUANIER !

# LA TOMBE DE DELTA

Un an et demi après la première alerte adressée par Solidaires à l'administration, voici venu le moment de vérité pour DELTA, le nouveau système informatique successeur de la partie dédouanement du SOFI au 01/01/07.

A priori DELTA sera disponible à la date prévue. Du moins certaines parties, et notamment DELTA D (pour domicilié). Reste à savoir dans quel état et dans quelles conditions de fonctionnement.

Car pour DELTA C, soit le DELTA commun à toutes les déclarations, le doute subsiste sachant que le CID n'est plus maître du calendrier au profit du prestataire privé UNILOG, chargé par la DG de la mise en oeuvre de cette partie du dédouanement informatisé. En effet, faute de personnels, le CID a du jeter l'éponge. On parle d'une livraison au plus tôt courant premier semestre 2007. Mais pas de panique : en attendant, le SOFI continuera de fonctionner.

**A cette précision près, c'est que le DAU 2007, obligatoire dans toute la Communauté au 01/01/07, n'est pas prévu par le SOFI !!!!**

Le choix initial de privilégier DELTA D au détriment de la mise en oeuvre de DELTA C pour des motifs idéologiques, à savoir satisfaire en premier lieu les intérêts des grands opérateurs du commerce international risque donc de se payer au prix fort. Incapable d'offrir aux opérateurs le DAU 2007, la France risque de perdre « des parts de marché du dédouanement » autrement plus conséquentes que celles prétextées par l'administration pour justifier sa réforme OPCO.

**Pour achever de nous rassurer sur DELTA C, celui-ci est développé à partir de DELTA X (fret express). Outre le manque de connaissances douanières d'UNILOG dont les personnels peuplent les bureaux abandonnés de la DG, les premiers essais de DELTA X sur Roissy se sont en effet avérés calamiteux.....**

Et DELTA D alors ? La nouvelle version, qui elle intègre le DAU 2007, n'est pas vraiment mieux lotie :

- la robustesse de l'architecture du système n'est pas assurée. Résultat, si les premiers essais appliqués à quelques opérateurs se révèlent satisfaisants, cela ne garantit pas que le système résiste à la généralisation de DELTA D aux opérateurs et à la douane. D'autant plus que les procédures de secours n'ont pas été une priorité de l'administration : le risque de blocage du système est donc réel en cas d'indisponibilité d'une des applications composant DELTA.

- Quid de la formation des agents de terrain (et des opérateurs) ? Les premiers retours des formations dispensées actuellement ne sont pas de nature à rassurer les agents sur la viabilité du système (difficultés et lourdeurs de fonctionnement de DELTA) et par conséquent, sur leur appropriation de l'outil.

- Le SAU (service assistance aux utilisateurs) du CID est largement sous dimensionné pour pouvoir absorber la masse prévisible des demandes d'assistance générées par la mise en oeuvre du nouveau système.

- Aucune évaluation de la charge de travail nécessaire à la montée en charge des nouveaux systèmes, comme par exemple la création des nombreuses relations dans ROSA (référentiel des opérateurs de la douane), n'a été réalisée par la Direction Générale et prise en compte dans l'activité des services pourtant déjà largement débordés.

Et les autres DELTA direz vous ? Aucune nouvelle de DELTA P (prise en charge), ni de DELTA O (Occasionnel). DELTA T (transit), lui, est devenu une priorité depuis que le NSTI, tout juste sorti de ses alertes rouges et noires, a été considéré à 70 % comme non réglementaire par la Commission Européenne. D'où les visites actuelles de ses agents mandatés dans les services douaniers, et notamment Roissy.

Mais rassurons nous, DELTA T sera développé par la société privée (EDS), opérateur bien connu pour avoir justement réalisé le NSTI. Il ne faudrait pas changer une équipe qui gagne !

DELTA étant donc assurément un pari gagnant, la liste a été rallongée : Vive le dernier né à savoir DELTA I (pour infocentre), promu sans doute comme ses grands frères à un brillant avenir. Seul motif de satisfaction : le CID s'est vu confier ce projet.

Au final, on ne peut qu'être effarés par l'amateurisme dont fait preuve le Directeur Général devant l'un des chantiers majeurs conditionnant l'avenir de notre administration et dont la faillite potentielle pourrait signifier la mort du service public douanier français.

La priorité pour une douane moderne et socialement utile, ce n'est pas de supprimer des services **mais de mettre à la disposition des agents et des opérateurs un outil informatique réellement performant. Pour que cette douane soit possible, la mobilisation de tous les personnels est indispensable.**

**Le 28 Novembre, tous les douaniers à BERCY !!!!**

Novembre 2006